

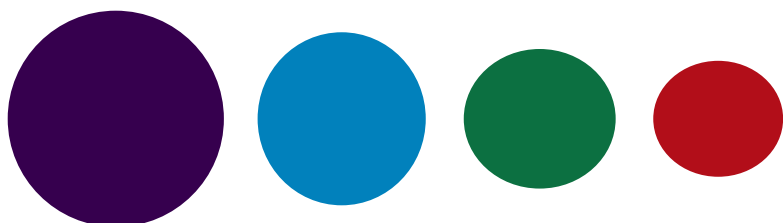


Fédération
des acteurs de
la solidarité

AUVERGNE-RHÔNE-ALPES



FORMATIONS ET ACCOMPAGNEMENTS PANORAMA 2019



LA FORMATION, L'EXPERTISE DE LA FÉDÉRATION DES ACTEURS DE LA SOLIDARITÉ AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

La Fédération des acteurs de la solidarité, fédération d'organismes et associations qui accompagnent les personnes en situation de pauvreté et de précarité, est reconnue comme l'un des grands réseaux français de lutte contre les exclusions.

En Auvergne-Rhône-Alpes, les adhérents de la Fédération accueillent chaque année des milliers de personnes dans des lieux d'hébergement, des logements adaptés, des accueils de jour, des services d'accompagnement social, et emploient des salariés en insertion dans des structures de l'Insertion par l'Activité Economique (IAE).

POURQUOI SE FORMER AVEC LA FÉDÉRATION DES ACTEURS DE LA SOLIDARITÉ ?

La Fédération des acteurs de la solidarité Auvergne-Rhône-Alpes a plus de 10 ans d'expertise dans la formation des professionnels de l'action sociale et de l'insertion vers l'emploi.

Notre offre de formation apporte aux salariés permanents :

- ▶ Des connaissances théoriques supplémentaires
- ▶ Des apports sur leurs pratiques et modes d'intervention

Fort de notre rôle de réseau, nos formations offrent l'opportunité de rencontres et d'échanges entre professionnels de territoires différents.

Réalisées par des formateurs agréés, nos formations font l'objet d'une évaluation par les stagiaires et sont ainsi actualisées et revisitées chaque année.

A l'aide de supports pédagogiques, de cas pratiques, mais aussi par une approche politique concernant le contexte économique et social, la Fédération des acteurs de la solidarité Auvergne-Rhône-Alpes propose aux stagiaires une méthodologie directement utilisable et applicable dans leur quotidien professionnel.

LES CHIFFRES DE LA FORMATION EN 2017

- ▶ 65 JOURS DE FORMATION
- ▶ 326 STAGIAIRES FORMÉS
- ▶ 115 STRUCTURES CONCERNÉES

Nous nous adaptons à vos besoins !

Toutes nos formations sont réalisables en INTRA ou délocalisables sur un territoire



ACCES AUX DROITS - NOUVEAUTÉ 2019 !

► Réforme du droit d'asile : évolution du cadre légal

Lundi 4 et mardi 5 février 2019 - 14 heures de formation

Tarifs : 435 € par stagiaire pour les adhérents / 565 € par stagiaire pour les non adhérents

► Non-respect des droits : quels leviers possibles dans l'accompagnement social ?

Jeudi 16 et mercredi 29 mai 2019 - 14 heures de formation

Tarifs : 435 € par stagiaire pour les adhérents / 565 € par stagiaire pour les non adhérents

► L'accompagnement social face aux droits des étrangers : comment agir ? Quels recours ?

Mardi 11 juin 2019 - 7 heures de formation

Tarifs : 195 € par stagiaire pour les adhérents / 260 € par stagiaire pour les non adhérents

► Inconditionnalité de l'accueil face aux évolutions législatives

Formation sur demande - 14 heures de formation

Tarifs : 435 € par stagiaire pour les adhérents / 565 € par stagiaire pour les non adhérents

► Précarité et non-recours aux droits

Formation sur demande - 14 heures de formation

Tarifs : 435 € par stagiaire pour les adhérents / 565 € par stagiaire pour les non adhérents

LOGEMENT D'ABORD ET ACCOMPAGNEMENT AUX CHANGEMENTS DES PRATIQUES - NOUVEAUTÉ 2019 !

► Accompagner l'évolution des pratiques professionnelles dans les institutions (formation à destination des cadres)

Mardi 2 avril 2019 - 7 h de formation

Tarifs : 225 € par stagiaire pour les adhérents / 300 € par stagiaire pour les non adhérents

► Renforcer le développement du pouvoir d'agir par l'approche du rétablissement

Lundi 20 et mardi 21 mai + jeudi 6 juin 2019 - 21 heures de formation

Tarifs : 550 € par stagiaire pour les adhérents / 800 € par stagiaire pour les non adhérents

► Le travail pair dans le secteur de l'Accueil Hébergement Insertion

Mardi 8 octobre 2019 - 7 heures de formation

Tarifs : 195 € par stagiaire pour les adhérents / 260 € par stagiaire pour les non adhérents

► Immersion dans les dispositifs Housing First

Accompagnement sur demande - 21 heures

Tarifs : 150 € par stagiaire pour les adhérents / 200 € par stagiaire pour les non adhérents

► Immersion inversée au sein des structures et supervision à distance (dispositif Housing First)

Accompagnement d'une équipe, sur demande, en intra uniquement - 21 heures d'immersion et 24h de supervision

Tarifs selon la taille du groupe, de 4000 à 4700 €

► Accompagnement aux changements des pratiques : appui méthodologique

Accompagnement d'une équipe, sur demande, en intra uniquement - De 4 à 24 heures selon les besoins

Tarif : 600 € la demi-journée, soit 4 heures

INSERTION PAR L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE ET EMPLOI

► Les fondamentaux de la fonction d'encadrant technique d'insertion

1ère session : Lundi 17 et mardi 18 décembre 2018 + jeudi 17 et vendredi 18 janvier 2019

2ème session : Jeudi 11 et vendredi 12 avril 2019 + lundi 6 et mardi 7 mai 2019

28 heures de formation

Tarifs : 615 € par stagiaire pour les adhérents / 875 € par stagiaire pour les non adhérents

► Evaluer, attester et valoriser les compétences des salariés en insertion

Jeudi 14 et vendredi 15 février 2019 - 14 heures de formation

Tarifs : 435 € par stagiaire pour les adhérents / 565 € par stagiaire pour les non adhérents

► Rôle des ETI dans le suivi, la gestion, l'organisation de la production et la commercialisation en ACI

Lundi 11 et mardi 12 mars 2019 - 14 heures de formation

Tarifs : 465 € par stagiaire pour les adhérents / 595 € par stagiaire pour les non adhérents

► Mettre en place une coordination efficace entre ETI et CIP pour la construction des parcours d'insertion

Jeudi 17 et vendredi 18 octobre 2019 - 14 heures de formation

Tarifs : 435 € par stagiaire pour les adhérents / 565 € par stagiaire pour les non adhérents

► Parcours d'insertion professionnel : accompagner le changement individuel

Formation sur demande - 14 heures de formation

Tarifs : 435 € par stagiaire pour les adhérents / 565 € par stagiaire pour les non adhérents

► Relation à l'entreprise : créer les conditions de la confiance pour faciliter l'embauche des salariés en insertion

Formation sur demande - 14 heures de formation

Tarifs : 465 € par stagiaire pour les adhérents / 595 € par stagiaire pour les non adhérents

► Mettre en place des procédures pour favoriser le retour à l'emploi des salariés en insertion

Formation sur demande - 21 heures de formation

Tarifs : 510 € par stagiaire pour les adhérents / 705 € par stagiaire pour les non adhérents

► Organiser les parcours de formation pour les salariés en insertion

Formation sur demande - 14 heures de formation

Tarifs : 435 € par stagiaire pour les adhérents / 565 € par stagiaire pour les non adhérents

► Communiquer efficacement à destination des acteurs économiques locaux

Formation sur demande - 14 heures de formation

Tarifs : 465 € par stagiaire pour les adhérents / 595 € par stagiaire pour les non adhérents

► Calcul des coûts de revient dans les ACI

Formation sur demande - 14 heures de formation

Tarifs : 435 € par stagiaire pour les adhérents / 565 € par stagiaire pour les non adhérents

TRAVAIL SOCIAL ET ACCOMPAGNEMENT DES PUBLICS

▶ Anticiper et gérer les situations de conflits et de violence

Lundi 25 et mardi 26 mars 2019 - 14 heures de formation

Tarifs : 435 € par stagiaire pour les adhérents / 565 € par stagiaire pour les non adhérents

▶ Accompagner, évaluer, rendre compte : la formalisation des écrits professionnels

Lundi 25 et mardi 26 mars 2019 - 14 heures de formation

Tarifs : 435 € par stagiaire pour les adhérents / 565 € par stagiaire pour les non adhérents

▶ Accompagner et développer un projet culturel

Lundi 3 et mardi 4 juin 2019 - 14 heures de formation

Tarifs : 435 € par stagiaire pour les adhérents / 565 € par stagiaire pour les non adhérents

▶ Travailler sa posture professionnelle dans l'accompagnement social

Jeudi 13 et vendredi 14 juin 2019 - 14 heures de formation

Tarifs : 435 € par stagiaire pour les adhérents / 565 € par stagiaire pour les non adhérents

▶ Innover en matière d'accompagnement social et budgétaire des publics en situation de fragilité

Méthode Econovie

Jeudi 14 et vendredi 15 novembre 2019 - 14 heures de formation

Tarifs : 465 € par stagiaire pour les adhérents / 595 € par stagiaire pour les non adhérents

▶ Le travail social à l'épreuve des bidonvilles

Formation sur demande - 7 heures de formation

Tarifs : 195 € par stagiaire pour les adhérents / 260 € par stagiaire pour les non adhérents

▶ Des ressources pour l'accompagnement à l'emploi en structures d'hébergement

Formation sur demande - 14 heures de formation

Tarifs : 435 € par stagiaire pour les adhérents / 565 € par stagiaire pour les non adhérents

▶ Accueillir et accompagner des personnes placées sous-main de justice

Formation sur demande - 14 heures de formation

Tarifs : 435 € par stagiaire pour les adhérents / 565 € par stagiaire pour les non adhérents

▶ Accompagner les publics précaires vieillissants dans les structures d'hébergement

Formation sur demande - 14 heures de formation

Tarifs : 435 € par stagiaire pour les adhérents / 565 € par stagiaire pour les non adhérents



SANTÉ ET PRÉCARITÉ

► **Accompagner vers la santé les publics en situation de précarité**

Lundi 18 et mardi 19 mars 2019 - 14 heures de formation

Tarifs : 435 € par stagiaire pour les adhérents / 565 € par stagiaire pour les non adhérents

► **Situations d'addictions en structure : accueillir et accompagner les personnes**

Jeudi 28 et vendredi 29 mars 2019 - 14 heures de formation

Tarifs : 435 € par stagiaire pour les adhérents / 565 € par stagiaire pour les non adhérents

► **Précarité, parcours d'hébergement et santé mentale**

Lundi 1er et mardi 9 avril 2019 - 14 heures de formation

Tarifs : 435 € par stagiaire pour les adhérents / 565 € par stagiaire pour les non adhérents

► **Santé mentale et accompagnement à l'emploi : accueillir, accompagner et orienter les personnes**

Lundi 17 et mardi 18 juin 2019 - 14 heures de formation

Tarifs : 435 € par stagiaire pour les adhérents / 565 € par stagiaire pour les non adhérents

► **L'appropriation de la réduction des risques dans l'accompagnement social**

Formation sur demande - 14 heures de formation

Tarifs : 435 € par stagiaire pour les adhérents / 565 € par stagiaire pour les non adhérents



▪ Conditions d'inscription

Pour participer à une formation proposée dans le catalogue, il convient de nous adresser le bulletin d'inscription rempli et signé par l'employeur. En cas de prise en charge de la formation par un Organisme Paritaire Collecteur Agréé (OPCA), vous devez nous adresser l'accord de prise en charge dès que possible. Après réception du bulletin d'inscription, la Fédération des acteurs de la solidarité Auvergne-Rhône-Alpes vous adressera une convention de formation professionnelle à nous retourner signée.

▪ Convocation

La convention de formation professionnelle fait office de convocation à la formation. Une confirmation d'inscription à la formation est également adressée par mail au stagiaire, il est donc nécessaire d'indiquer l'adresse mail du stagiaire sur le bulletin d'inscription. Une dizaine de jours avant le début de la formation, nous adressons à l'ensemble des stagiaires un mail rappelant leur convocation à leur formation.

▪ Attestation

A l'issue du stage, une attestation nominative de participation à la formation et d'acquisition de compétences sera adressée par mail au stagiaire sous condition qu'une adresse personnelle ait été communiquée. Sur demande, une copie de la feuille d'émargement peut être adressée à l'employeur.

▪ Conditions d'annulation

Pour l'organisme de formation

En cas d'un nombre d'inscrits insuffisant, la Fédération des acteurs de la solidarité Auvergne-Rhône-Alpes se réserve le droit d'annuler la formation, au plus tard 10 jours avant la date de début. Elle en informera aussitôt les participants par mail.

Pour les participants

Toute formation commencée est due. Il en va de même en cas de désistement le jour de l'ouverture de la formation. En cas de force majeure et sur justificatif, un avoir du montant de la formation sera accordé à la structure employeuse.

▪ Application des tarifs

Le tarif indiqué correspond au coût pédagogique de la formation. Les frais annexes (restauration, hébergement, déplacements) ne sont pas compris et sont à la charge des stagiaires. Le tarif adhérent s'applique aux associations adhérentes à la Fédération des acteurs de la solidarité AuvergneRhône-Alpes à jour de leur cotisation fédérale.

▪ Conditions et modalités de paiement

Le paiement de la formation vous sera demandé en fin de formation, à réception de la facture. La facture due ou acquittée ainsi que la feuille d'émargement seront envoyées par mail à l'employeur.

Le règlement peut se faire soit par chèque à l'ordre de la Fédération des acteurs de la solidarité AuvergneRhône-Alpes, soit par virement bancaire. Si la formation est financée par un OPCA, merci de l'indiquer sur le bulletin d'inscription. A partir de la troisième inscription pour la même structure et pour la même formation, une réduction de 10% est appliquée sur le tarif global.

▪ Lieu et horaires des formations

Sauf exception, les formations se déroulent à Lyon, le lieu exact vous étant communiqué au moment de la convocation envoyée par mail. Les formations se déroulent sur la base d'une durée de 7 heures par jour. Les horaires de formations sont 9h00 - 12h30 pour la matinée et 13h30 - 17h pour l'après-midi.

▪ Formations en intra-association

Si une association en fait la demande, une formation peut se dérouler dans une structure à destination uniquement de ses salariés. Ce type de formation permet le développement d'une compétence collective et partagée, favorisant la cohésion des équipes. Une proposition de programme et de tarif vous sera transmise après analyse de la demande.

▪ Formations délocalisées

Si plusieurs salariés d'associations d'un même territoire souhaitent assister à la même formation, celle-ci peut être délocalisée au sein d'une des structures volontaires pour accueillir la formation dans ses locaux. Dans ce cas une proposition de programme et de tarif vous sera transmise après analyse de la demande. Dans les 2 cas, le nombre minimum de participants est de 8 stagiaires.



Fédération
des acteurs de
la solidarité

AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Fédération des acteurs de la solidarité Auvergne-Rhône-Alpes
Organisme de formation enregistré sous le numéro 82.69.08797.69
SIRET : 38009394800020

**Retrouvez toute nos actualités ainsi que le catalogue complet des formations
sur notre site internet :
www.federationsolidarite-aura.org**

**Contact pour toute demande d'information sur les formations, établir un
devis, un programme personnalisé...**

Emmanuelle Tello

Chargée de mission emploi et formation / coordinatrice régionale ETAIE
emmanuelle.tello@federationsolidarite.org / 04 37 70 19 18